L’ éducation à la sexualité et à la vie affective (E.A.S).

- Les textes cadres nationaux : les places des S.V.T. **Lecture conseillée, la circulaire du 12/09/18.**

- Les spécificités Guyanaises : des indicateurs de santé qui interpellent. **7 x plus de grossesses adolescentes, prévalence IST très élevée, violences sexuelles**

L’ éducation à la sexualité dans l’académie de Guyane : le bilan 2018/2019

- Des formations généralistes sur l’intervenant E.A.S : **Plusieurs formations de 3 jours ont été dispensées (Pôles santé sexuelle et reproductive du rectorat)**

- Le dispositif «Permanence de Sages-Femmes en milieu scolaire» : **déployé dans 7 établissements, résultats provisoires très encourageant.**

L’ éducation à la sexualité dans l’académie de Guyane : les perspectives pour 2019/2020

- Des formations ciblées sur l’accompagnement des projets établissements : **les détails sur ces formations dans une lettre qui vous sera transmise et postée sur le site S.V.T**
- Le dispositif «Permanence de Sages-Femmes en milieu scolaire» à déployer : **des documents cadres qui permettent un déploiement rapide dans vos établissement sont disponibles**
- Un document d’accompagnement pour l’E.A.S en seconde existe : **il donne des pistes d’exploitation au regard des notions du programme de seconde “Procréation et sexualité humaine”.**

L’ éducation à la sexualité et à la vie affective (E.A.S).

- L’intégration en continue dans les enseignements versus les interventions ciblées
- Vos idées : toutes vos idées, pratiques ou expériences peuvent servir. Pensez à les partager.
- Un contact rectoral indispensable sur ces problématiques : **Louise.Vuylsteker@ac-guyane.fr**

Mme Louise Vuylstker, chargée de mission du pôle santé sexuelle et reproductive du rectorat